



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-9768>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-9768**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Identifiant interne de la consultation : 724A011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Générale Déléguée Mobilités Durables Infrastructures et Voirie

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les deux derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de

prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.
- Ses certificats professionnels phytosanitaires

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/02/2024 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction Générale Déléguée
Mobilités Durables Infrastructures et Voirie

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix : 70 % - Valeur technique : 25 % -Valeur environnementale : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD-CADRE POUR LES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES ESPACES VERTS SUR CERTAINES COMMUNES DES BASSINS EST ET OUEST DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations d'entretien et d'amélioration des espaces verts sur certaines communes des bassins Est et Ouest de la Métropole.

Sont concernées les 36 communes suivantes : Aix-en-Provence, Beaurecueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Éguilles, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Jouques, Lambesc, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Les PennesMirabeau, Pertuis (Vaucluse), Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puylobier, Le Puy-SainteRéparate, Rognes, La Roque-d'Anthéron, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lès-Durance, Simiane-Collongue, Le Tholonet, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, et Vitrolles.

Lieu principal d'exécution du marché : Bassins Est et Ouest de la Métropole Aix-Marseille Provence

Durée du marché (en mois) : 8

Valeur estimée (H.T.) : 114382.50 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 70 % - Valeur technique : 25 % * Sous-critère A : Composition et organisation de l'équipe avec les CV détaillés des personnes qui interviendront dans le cadre du marché : 50 % * Sous-critère B : Liste des moyens matériels mis à disposition pour ce marché : 50 % -Valeur environnementale : 5% Pertinence des mesures mises en oeuvre par le candidat pour répondre aux enjeux environnementaux. L'accord-cadre est estimé à 114 382.50 euros HT sur 8 mois. Il s'agit d'un accord-cadre passé avec un opérateur économique. L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat retirant ce dossier doit fournir une adresse mail valide et consultée. o Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de

la Consultation. o Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article XX du Règlement de la consultation. o Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024